

ASTREINTES

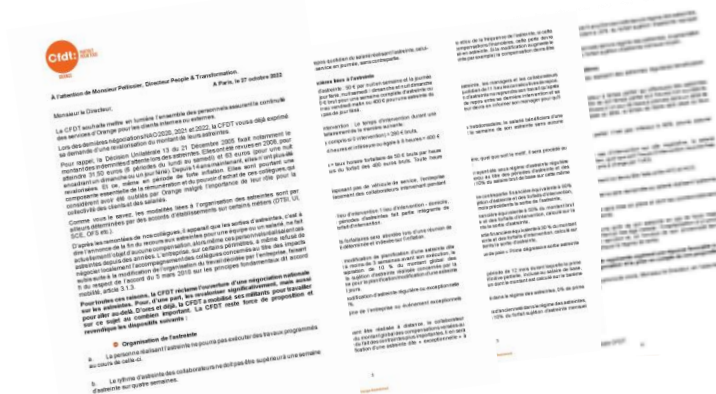
La CFDT écrit au DRH Groupe et demande une négociation

Pas de revalorisation des astreintes depuis 14 ans : un scandale pour les salariés assurant la continuité des services d'Orange !

De nombreux salariés chez Orange SA réalisent des astreintes de par la nature de leurs activités : en UI, chez DTSI, chez SCE etc. Ces activités sont essentielles et stratégiques pour la continuité des services d'Orange. Pourtant, la CFDT constate que ces collègues ont été les grands oubliés par la direction depuis 14 ans, puisque le montant des indemnités n'a plus jamais été revu. La CFDT a donc demandé l'ouverture d'une négociation nationale, par courrier, au DRH Groupe. Vous pourrez trouver ce courrier en cliquant ou flashant ce QR-Code.



La CFDT souhaite proposer des dispositions concrètes et négocier l'organisation des astreintes et un dispositif de sortie d'astreintes en cas de décision d'arrêt ou de transfert d'activité à la sous-traitance.



Nous attendons des réponses et continuerons à vous informer et vous défendre.

N'hésitez pas à faire appel aux militants CFDT !

